

CBUFT est entrée en ondes le 27 septembre 1976, dans la nouvelle Maison de Radio-Canada à Vancouver, complétant ainsi l'infrastructure de la télévision française au Canada.



Techniciens à l'oeuvre à la station affiliée de Trois-Rivières, ouverte le 15 avril 1958.

tions régionales et affiliées ont apporté une contribution très appréciable au programme de la télévision française grâce à des émissions telles que *En mouvement*, *Magazine-Express*, *Sur des roulettes*, *Reflets d'un pays*, *L'Air du temps*, *Le lac des fées*, *Pulsion*, *Pistolli*, *A contrepoids*, *Génies en herbe*, *Les Ateliers*, *L'Album de souvenirs*, *Femme d'aujourd'hui*, et *Le Jour du Seigneur*.

La production régionale est indispensable au développement culturel, aux communications et à l'épanouissement des différents groupes sociaux; cependant,

son augmentation est assujettie aux ressources disponibles du milieu. Dans certaines régions, par exemple, les "bassins culturels et artistiques" sont relativement faibles et les stations ne peuvent assurer un rythme de production, varié et de qualité, sans un soutien important de la Société.

Des sondages ont montré que le rayonnement des émissions locales attire un nombre de téléspectateurs deux fois plus élevé que celui du réseau national, quand il s'agit d'émissions d'un intérêt public régional; par contre, ces mêmes sondages révèlent que les émissions destinées aux

jeunes et les émissions sportives du réseau national sont plus suivies que celles des régions.

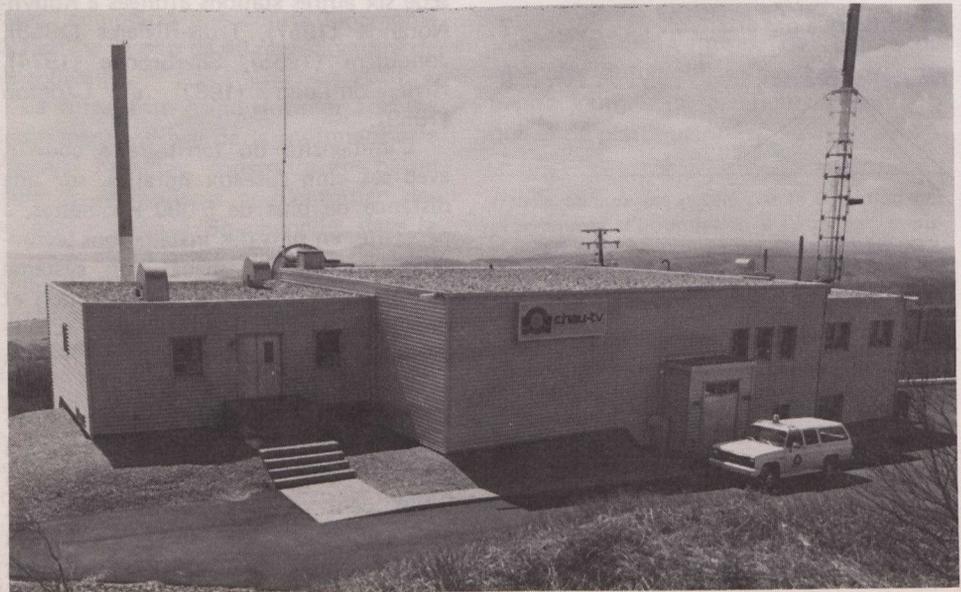
Objectifs pour les années à venir

Dans son rapport, *Une décennie 1970-1980*, Radio-Canada décrit les objectifs de son réseau de télévision française pour les prochaines années.

Ainsi, sur le plan du rayonnement, la Société entend compléter son Plan accéléré et corriger les lacunes qui existent encore dans la qualité de la réception des stations et des réémetteurs.

La Société projette d'établir des centres de production à Sudbury (Ontario), et Sept-Îles (Québec), et de compléter le réseau de correspondants dans certaines provinces pour assurer un meilleur service local, provincial et régional. Elle cherchera, également, à accroître les ressources de la production, selon l'importance des populations de langue française à desservir et selon les ressources intellectuelles et artistiques des différents milieux, afin, d'abord, d'enrichir la programmation locale des diverses stations, ensuite, de favoriser les échanges et les coproductions d'émissions entre les diverses stations régionales, et, enfin, d'augmenter les contributions régionales au réseau national dans divers domaines de programmation, tels que la musique, les variétés, les dramatiques et les émissions pour enfants.

Au chapitre de la distribution des programmes, la Société vise à réaménager les moyens de distribution d'émissions (réseaux terrestres et satellite) de façon à permettre la formation de mini-réseaux



CHAU-TV, établie le 17 octobre 1959 à la Baie des Chaleurs, a étendu ses services à travers la Gaspésie et le Nord du Nouveau-Brunswick.